

Compte rendu du conseil municipal du 11 mars 2020 à 20h

1°) Votes des comptes administratifs et comptes de gestion 2019 :

Les comptes administratifs de la commune, du CCAS, du Lotissement et de l'assainissement sont identiques aux comptes de gestion du Receveur municipal.

-le compte général de la commune présente un excédent de 36 762,58 €.

-Le compte du CCAS, un excédent de 837,77 €

-Le compte du budget assainissement présente un solde d'exécution positif de 18005,92 €

-Le compte du lotissement présente un besoin en financement de 52 342,26 € qui correspond à la vente des 9 lots restants.

Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs 2019 et de gestion de la Commune, du CCAS, de l'Assainissement et à la majorité avec une abstention pour le compte du Lotissement.

2°) Affectation des résultats :

Les comptes administratifs 2019 faisant apparaître des excédents de fonctionnement, le conseil décide à l'unanimité d'affecter l'ensemble des résultats 2019 en excédent de fonctionnement aux comptes de chacun des budgets.

3°) Avenant lot n°1 menuiserie-avenant lot maçonnerie :

-Des travaux supplémentaires ont été demandés au menuisier notamment la réalisation d'un placard dans le bureau du Maire. Le devis estimatif s'élève à 940 € HT soit 1128 € TTC. Le conseil adopte à l'unanimité cet avenant au marché signé de ce montant.

-Des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour la mise en place des gardes corps de la rampe handicapé et des escaliers de l'entrée mairie pour un montant estimatif de 7268 € HT soit 8721 € TTC. Le conseil accepte à la majorité cet avenant au marché avec une abstention.

4°) Fonds Cantal Solidaire, confirmation des travaux de voirie 2020 :

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental portant sur les travaux de réfection de la voirie de Sauronnet.

Le projet a été pré-sélectionné pour un montant de dépenses de 72 312 € HT (le montant estimatif établi pour la DETR est de 141 939 € HT).

Le conseil décide à l'unanimité de confirmer la programmation de ces travaux pour la réalisation et l'inscription des crédits nécessaires au budget 2020.